



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/45/678/
S/21914
30 octobre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-cinquième session
Point 153 de l'ordre du jour
L'AGRESSION IRAQUIENNE ET LE MAINTIEN
DE L'OCCUPATION DU KOWEIT EN VIOLATION
FLAGRANTE DE LA CHARTE DES NATIONS UNIES

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-cinquième année

Lettre datée du 28 octobre 1990, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Koweït auprès de l'Organisation des
Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre que vous adresse le cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, en réponse à la lettre que vous a adressée le Ministre des affaires étrangères du régime iraquien (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 153 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(Signé) Mohammad A. ABULHASAN

ANNEXE

Lettre datée du 27 octobre 1990, adressée au Secrétaire général par le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Koweït :

Je me réfère à la lettre que le Ministre des affaires étrangères de l'inique régime iraquien vous a demandé de faire distribuer, avec ses annexes, comme document officiel du Conseil de sécurité (S/21907). Je me réfère également à l'allégation du Ministre des affaires étrangères du régime iraquien contenue dans cette lettre, selon laquelle un message prétendument adressé au Ministre de l'intérieur du Koweït par le Directeur général de la sécurité nationale révélerait un complot entre le Gouvernement du Koweït et le Gouvernement des Etats-Unis pour, selon ses termes, "déstabiliser la situation en Iraq".

Il n'est sans doute pas nécessaire que je souligne les inventions et les mensonges sans fondement que contient ce prétendu message. Non seulement il contient des expressions linguistiques qui n'ont jamais été utilisées au Koweït et il est rédigé dans un style différent de celui employé dans les milieux officiels koweïtiens, mais on y trouve également des affirmations dont toute personne raisonnable verra facilement qu'elles sont incompatibles avec les valeurs et les principes auxquels est attaché le Koweït et avec l'orientation constante de sa politique.

Vous n'ignorez certainement pas que les actes de violence commis dans mon pays par l'inique régime iraquien se caractérisent par leur inhumanité. La mise à sac et le pillage de tout ce qui peut s'emporter donnent une image exacte de la nature de ce régime et du danger qu'il représente pour l'humanité tout entière. Vous savez sans doute également que ce régime sanguinaire n'a pas hésité - et n'hésitera pas à l'avenir - à utiliser tous les moyens légaux et illégaux pour atteindre ses objectifs, au mépris de tous les pactes, normes humanitaires et ordonnances divines.

C'est pourquoi, étant donné tous les crimes et toutes les violences qui marquent l'histoire de ce régime inique, il n'est pas surprenant que, pour parvenir à ses fins malfaisantes et agressives, il n'hésite pas aujourd'hui à inventer des événements et des déclarations ou à contrefaire des documents, dont ce prétendu message ne sera pas le dernier. Nous devons nous attendre à d'autres exemples de ce genre de la part d'un régime de cet acabit qui se dresse seul contre toute la société humaine. Comment serait-il possible de croire aux contre-vérités émanant d'un régime qui n'a même pas permis aux associations humanitaires d'entrer au Koweït pour déterminer dans quelles conditions vivent les ressortissants koweïtiens et les étrangers, et pour alléger les souffrances qu'ils subissent du fait des meurtres, des évictions et des privations de nourriture dont se rendent coupables les forces perverses et brutales de ce régime, dont la société humaine n'a jamais encore connu l'équivalent? Ce régime anarchique a aussi perpétré des actes qui révoltent toute l'humanité, tels que le saccage du patrimoine koweïtien et la destruction de documents et de manuscrits historiques en vue de faire disparaître l'identité koweïtienne, sans parler des violences infligées aux diplomates

accrédités au Koweït et aux autres étrangers innocents qui travaillaient dans des institutions publiques et des sociétés privées koweïtiennes et qui sont utilisés comme boucliers humains, au mépris de tous les pactes et normes internationaux et des valeurs humaines les plus fondamentales.

Pour toutes ces raisons, j'ai décidé de vous écrire afin de réfuter le contenu de la lettre du Ministre des affaires étrangères du régime agresseur iraquien, dans l'espoir que ma lettre sera distribuée en tant que document officiel de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

(Signé) Sabah Al-Ahmad Al-Jaber AL-SABAH
